

père et belle-mère du futur époux : ses frères ; Jacques Massicot, son beau-frère ; Raphaël Massicot et François Dessureaux, ses amis ; Antoine Trottier, son voisin ; et de la part de la future épouse : dame Marguerite Crête, veuve de Pierre Gailloux, sa mère ; Joseph, son frère ; Françoise, Madeleine, Marguerite, Catherine Gailloux, ses sœurs ; Antoine Lescuyer, Antoine Thiffaut, ses beaux-frères ; Gervais Lefebvre, son ami ; Daniel Normandin, notaire. Plusieurs autres parents et amis signent le contrat, entre autres Madeleine et Marguerite Guillet, Alexis Marchand, etc.

Dans le même acte, François Baril reconnaît avoir reçu sa part d'héritage lui venant de sa mère, ainsi que ses droits provenant de la succession de ses grands-parents, Robert Gagnon, natif du Perche, et Marie Parenteau, de La Rochelle.

Le jeune ménage fixa sa résidence à la rivière Batiscan, où les messieurs Baril, vaillants défricheurs, avaient trois terres. Une nouvelle paroisse allait bientôt surgir.

Le 15 mai 1723, l'intendant Bégon permet l'érection d'une église sur la terre de Jean Veillet, père (1) Monseigneur de Saint-Vallier la met sous le vocable de sainte Geneviève.

Retenez cette date, braves paroissiens, car elle vous dit :

“ Les prêtres vont venir réciter leurs prières
Aux lieux d'où monteront les arceaux triomphants,
Où le Dieu qu'adoraient les pères de nos pères
Bénira les enfants de nos petits enfants.” (2)

Ce premier temple n'était qu'une humble chapelle bâtie au bord de l'eau, côté sud-ouest de la rivière à Veillet, sur le terrain occupé aujourd'hui (1904) par M. Anselme Dubé. Le cimetière en était séparé par la rivière qui n'avait alors que quelques pieds de largeur. (3) On y était si pauvre qu'on célébrait la messe à la lueur blafarde de la chandelle, ne pouvant acheter un cierge.

(1) Cette concession de l'intendant Bégon paraît avoir été la source de longues difficultés, qui n'ont pris fin que plus tard, par l'intervention des évêques de Québec.

(2) Botrel.

(3) Notes de M. l'abbé Chs Bellemare.